

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



ALLOCUTION D'OUVERTURE

Lynn Drapeau

Volume 12, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1100396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (imprimé)

2561-6994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Drapeau, L. (1999). ALLOCUTION D'OUVERTURE. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 12(1), 5-6. <https://doi.org/10.7202/1100396ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ALLOCUTION D'OUVERTURE

*Par Lynn Drapeau**

Mesdames, Messieurs les participant(e)s au Séminaire,
et distingué(e)s invité(e)s,

Au nom de l'Université du Québec à Montréal, je suis heureuse d'accueillir toutes les personnes qui participeront à ce Séminaire sur l'éducation interculturelle et multiculturelle.

Je voudrais d'abord souligner la venue de plusieurs experts et d'éminents invités qui nous honorent de leur présence à l'occasion de ce séminaire.

Mentionnons plus particulièrement, parmi la quarantaine d'experts participants et la trentaine d'observateurs invités, la présence de :

- trois des cinq membres du Groupe de travail sur les minorités de la Sous-commission des Nations-unies contre les mesures discriminatoires et la protection des minorités;
- celle d'experts de l'UNESCO et de l'OSCE;
- la présence d'éminents délégués de la Lettonie, de l'Estonie et de la Macédoine;
- ainsi que celle d'un représentant d'une ONG du Nicaragua.

À vous tous Mesdames, et Messieurs, bienvenue à l'Université du Québec à Montréal qui est très honorée de votre présence en ses murs.

Cette rencontre n'aurait pu voir le jour sans une étroite collaboration du Centre d'Études sur le Droit International et la Mondialisation de l'UQÀM, le CÉDIM, et ses partenaires québécois canadiens et internationaux.

C'est pourquoi il m'importe de souligner les efforts conjoints du CÉDIM, du Ministère du Patrimoine canadien, de la Commission canadienne pour l'UNESCO, du Ministère des Relations internationales du Québec, du Conseil des ministres de l'éducation du Canada, ainsi que le Groupe de travail sur les minorités et l'Office du Haut Commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme.

Vous me permettrez de les remercier au nom de l'UQÀM et en votre nom. Je sais qu'ils n'ont ménagé aucun effort pour vous recevoir et vous offrir un séjour des plus agréables et des plus fructueux.

C'est un honneur pour notre université d'accueillir un séminaire portant sur le thème de l'éducation interculturelle et multiculturelle, laquelle pose un défi

* Vice-rectrice à la formation, Université du Québec à Montréal (UQÀM).

incontournable de mise en œuvre, dans toute société démocratique soucieuse de l'inclusion de ses minorités. La gestion de la diversité dans le domaine de l'éducation est, comme vous le savez, un enjeu politique important dans les sociétés modernes. Le Québec et le Canada ont été interpellés au premier chef par cette problématique, que l'on songe au droit d'accès à l'enseignement en langue française pour les minorités hors Québec, à l'accès à l'enseignement bilingue dans les programmes d'immersion française des provinces canadiennes anglophones, à l'accès à l'enseignement en langues patrimoniales pour les membres des diverses communautés culturelles et bien sûr, à la gestion des langues dans le système éducatif québécois. Les Québécois et les Canadiens ont une expérience en ce domaine qu'ils seront sans doute avides de partager avec vous dans les prochains jours, pour la confronter aux expériences des participants étrangers.

À une échelle plus modeste, j'aimerais souligner que notre université, qui depuis plusieurs années reçoit davantage d'étudiantes et d'étudiants de diverses provenances, a dû porter une attention particulière à ces questions et ajuster ses pratiques en conséquence. De plus, l'UQÀM est l'hôte d'une chaire conjointe avec l'Université Concordia en études ethniques.

Je mentionnerai également au profit de ceux qui ne connaissent pas l'UQÀM que notre université, qui a tout juste 30 ans, a toujours eu pour mission première l'accessibilité à la formation universitaire et la démocratisation de l'enseignement. Dès ses débuts, notre université a accueilli dans ses programmes réguliers des personnes qui jusqu'alors n'auraient pas pu être intégrées dans les filières régulières de formation.

C'est le cas des adultes revenant à l'université après une interruption de leurs études et qui constituent une très forte proportion de la population étudiante. On trouve d'ailleurs, parmi cette population, de plus en plus de personnes qui ne sont pas nées au Québec et pour qui la formation universitaire permet une meilleure intégration et un cheminement professionnel plus enrichissant. Nous anticipons aussi, au cours des prochaines années, un accroissement d'étudiants et d'étudiantes issus directement des collèges et provenant de différentes communautés ethniques. C'est là un des effets de la *Loi 101* qui favorise l'accès à la langue de la majorité. Je sais d'ailleurs que c'est une des questions que vous aborderez au cours de votre séminaire.

En terminant, je souhaite que cette rencontre soit enrichissante pour tous et que, de la confrontation de vos expériences respectives, naisse une meilleure compréhension des divers enjeux de l'éducation inter et multiculturelle contribuant à l'instauration de sociétés plus tolérantes et plus soucieuses de la diversité.

Bienvenue à l'UQÀM et bon séminaire.

Once again its a pleasure to welcome you in Montreal and at UQÀM.

I wish you a very fruitful seminar.